

POLE D'INFORMATION FLORE HABITATS

-

RHONE-ALPES

**Comité de suivi du 27 Juin 2011
à la DREAL Rhône-Alpes**

RELEVÉ DE CONCLUSION

|

Comité de suivi du Pôle Flore-Habitats de Rhône-Alpes

Liste des Présents

Structure	Nom et Prénom
AERMC	Rivière Daniel
AVENIR (CEN 38)	Marciau Roger
ACFJ	Bordon Jacques
ACFJ	Schneider Chsirtian
ACFJ	Gardien Stéphane
Communauté urbaine du Grand Lyon	Weiss Stéphane
CBNA	Chondroyannis Pascal
CBNA	Hareng Jonathan
CBNA	Legland Thomas
CBNA	Mikolajczak Alexis
CBNMC	Boulet Vincent
CBNMC	Guillerme Nicolas
CORA Faune sauvage	Le Bret Véronique
Centre régional d'information et de suivi des espèces exotiques envahissantes	Gotteland Pierre
CNR	Zylberblat Marc
CG 42	Frappa Fabrice
CG 74	Cavazzana Eric
CG 38	Callec Arnaud
Conseil Régional	Alzate Luisa
Conseil Régional	Broutin Eric
Aster (CEN 74)	Bal Bernard
CPNS (CEN 73)	Isenmann Marc
CREN (CEN Rhône-Alpes)	Danancher Delphine
CREN (CEN Rhône-Alpes)	Coquillard Hervé
CREN (CEN Rhône-Alpes)	Racapé Cecile
DDE 42	Marailhac David
DREAL Rhône-Alpes	Carrio Jean-Luc
DREAL Rhône-Alpes	Foray Laurence
FRAPNA 07	Leprince Jacques Henri
FRAPNA 69	Vasseur Yann
Fédération mycologique et botanique dauphiné savoie	Bidaud Espérance
Fédération régionale des chasseurs de Rhône-Alpes	Chantan Marc
Gentiana Société botanique dauphinoise	Gourgues Frédéric
Jardin botanique de Lyon	Cianfarani Grégory
Musée des Confluences	Clary Joël
MNHN Grenoble	Gauthier Catherine
MNHN Grenoble	Delavie Julie
ONCFS	Varray Sylvie
ONF Rhône-Alpes	Wlerick Lise
Parc national de la Vanoise	Augé Vincent
PNR du Pilat	Chorgnon Guillaume

Union régionale des fédérations départementales des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique de Rhône-Alpes	Lagarde Alain
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------

Liste des excusés

Structure	Nom et Prénom
Association Lo Parvi	Quesada Raphaël
Chambre régionale d'agriculture 07	
Communauté d'agglomération du Grand Roanne	
CG 26	Royannez Patrick
CG 26	Thomine Sophie
CG 01	Courtois Franck
CG 07	Sautiere Christophe
CG 69	Duru Stéphane
DREAL PACA	Meyer Dorothée
Fondation Pierre Vérot	
PNR Haut-Jura	
Union régionale des centre permanents d'initiatives pour l'environnement	

13h30

Jean-Luc Carrio (DREAL Rhône-Alpes) accueille les participants au quatrième comité de suivi du Pôle d'information pour la flore et les habitats et rappelle les objectifs du Pôle et les points centraux à l'ordre du jour.

Rappel de l'ordre du jour :

1- Point sur l'avancée du Pôle d'Information Flore Habitats.

2- Présentation de la plateforme informatique.

3- Présentation des grands chantiers techniques :

- Révision de la méthodologie "Liste rouge de la flore vasculaire" ;
- Présentation de la méthodologie "Liste rouge des habitats" ;
- Réflexion sur la mise en place d'une liste d'espèces sensibles.

1- Point sur l'avancée du Pôle d'information flore habitat (J. Hareng ; 13h30-14h00)

[Lien](#)

La présentation a permis de montrer la dynamique du Pôle sur son aspect de gouvernance. Le lancement du Pôle d'Information Flore Habitats s'est d'abord traduit par le recueil de délibérations pour signature de la charte de la part des Conseils généraux, et par une première adhésion du CREN (CEN Rhône-Alpes). Il a également été rappelé le besoin de centraliser les demandes d'adhésion au chargé de missions du Pôle, en se concertant éventuellement au préalable si des ajouts ou spécifications étaient à apporter dans l'annexe 1 de la Charte (demande d'adhésion).

Tableau de suivi des signatures et adhésions au Pôle

Collectivité	Réponse courrier RRA-DREAL 28/07/2010	Statut Pifh
Conseil Général 01	délibération 27 juin 2011	Signataire
Conseil Général 07	délibérations 31 mars et 4 juillet 2011	Signataire
Conseil Général 26	délibération 21 juin 2011	Signataire
Conseil Général 38	délibération 28 janvier 2011	Signataire
Conseil Général 42	avis favorable	Signataire
Conseil Général 69	délibération 17 décembre 2010	Signataire
Conseil Général 73	délibération 27 juin 2011	Signataire
Conseil Général 74	délibération août 2011	Signataire
Région Rhône-Alpes	délibération 23 septembre 2011	Signataire
CREN	Signature 07/06/2011	Adhérent
ACFJ	Signature 27/06/2011	Adhérent

2- Présentation de la plateforme informatique du Pôle (V. Boulet ; 14h-15h30)

L'entrée du Pôle dans sa phase opérationnelle a également abouti à la finalisation d'une version 1 de la plateforme informatique du Pôle. L'URL du site présenté ne sera pas diffusée avant la migration de la plateforme sur le serveur de production.

V. Boulet a insisté sur les performances actuelles relatives du site, minimisées par l'utilisation provisoire du serveur de développement de Mémoires, en attente d'un hébergement adapté.

Après un bref rappel du contexte dans lequel a émergé le format standard de données (utilisant le référentiel taxonomique TAXREF v 2), les trois briques fondamentales du site internet ont été développées point par point en suivant les réactions du public. Ces parties concernent :

- l'interface d'entrée du Pôle, développée par l'intermédiaire d'un système de gestion de contenu, où sont mis en ligne une présentation du Pôle, un forum, une catégorie de téléchargements et un outil de recherche ;
- la partie plateforme où seront disponibles les moteurs de recherche par catégories (par espèce, par sites, par commune...);
- la partie cartographique dont le lien se fera soit par l'intermédiaire des monographies (recherche par espèce), soit par un menu de la plateforme.

V. Boulet illustre les défauts relevés et encore présents sur la plateforme, afin de montrer les difficultés associées au « recettage » (phase terminale de corrections entre le prestataire et le commanditaire).

L'exemple de *Convolvulus cantabrica* (et non *cantabricus*) dans la liste a été pris pour montrer une erreur décelée, qui sera corrigée.

Questions posées à ce stade de la réunion

Partie Téléchargement

E. Broutin : le catalogue de la flore vasculaire est-il téléchargeable sur le site internet ?

V. Boulet : Le catalogue n'est pas encore mis en ligne, mais il le sera lors du lancement de la plateforme.

L. Alzate : en attendant, il sera mis en ligne sur le site biodiversite.rhonealpes.fr

D. Danancher : plus généralement, quels types de documents seront téléchargeables par la suite sur la plateforme ?

V. Boulet : tous les documents libres de droit relatifs aux méthodologies des CBN, aux grands chantiers, et au Pôle (Charte, FSD...) seront téléchargeables.

P. Chondroyannis : pour l'articulation entre les parties téléchargements des différents Pôles (gestion, flore-habitat et faune), il faudra voir plus tard la manière de structurer les informations. L'urgence est aujourd'hui de nourrir le Pôle pour alimenter le réseau.

Affichage des listes

P. Gotteland : Le site pourra-t-il présenter à terme la liste des noms vernaculaires en anglais ?

V. Boulet : il faudra pour cela vérifier que ces noms existent bien pour l'ensemble des espèces rhônalpines, et qu'il est possible de faire le lien à partir du référentiel national (TAXREF). Ces noms ne seront de toute façon pas disponibles dans cette première version.

Monographies de la plateforme

J.L. Carrio : il faudrait que les abréviations des monographies apparaissent clairement sur le site (exemple : PNII pour protection nationale Livre rouge tome II).

V. Boulet : la partie Joomla devrait permettre de préciser les termes de la plateforme php, par la création d'une page spécifique type lexicque.

J.L. Carrio : dans les monographies, est-il possible d'augmenter la taille du zoom pour voir la distribution par commune ?

V. Boulet : cette option est impossible puisque ces monographies seront visualisables dans la partie grand public, et que le choix a été fait de dégrader la donnée à la maille ou à la commune.

Question : les données sont-elles lues directement dans la base ?

V. Boulet : oui, la plateforme présente les données en direct (à la différence de certains sites où les cartes sont des images pré-enregistrées) avec les aléas que cela implique.

R. Marciau : Est-il possible d'envisager un descriptif plus précis sur certains critères des monographies, comme la phénologie. Par exemple, l'indication sur la période de floraison (type « Mars => Mai ») semble insuffisante, et on pourrait compléter par un graphique dans la mesure du possible.

P. Chondroyannis : les CBN possèdent les compétences et les éléments dans leurs bases de données pour intégrer ce type d'aspects à la plateforme. Ces pistes sont à suivre pour un développement ultérieur.

V. Boulet : d'autres fonctionnalités n'ont pas pu être développées pour des raisons de temps et de financements, et seront à prévoir. Cela concerne notamment pour les monographies les informations relatives aux traits de vie des plantes ou à l'écologie.

L. Wlerick s'interrogeait sur l'importance de prendre en compte les aspects phytosociologiques.

V ; Boulet : ces aspects seront développés ultérieurement, lors de la mise en place de la partie "habitats" de la plateforme. Le travail se fera en relation avec le développement des référentiels habitats de la région Rhône-Alpes.

J.L. Carrio : il est important qu'un message apparaisse dans la plateforme pour avertir qu'elle est en phase de remplissage, et que seule une dizaine d'espèces tests sont pour le moment renseignées dans la base.

Les CBN ont confirmé l'importance de cet aspect, et un message devrait apparaître dès la mise en ligne de la plateforme.

V. Boulet a également insisté sur les limites de la plateforme, et la possibilité de contacter directement les CBN pour obtenir des informations particulières en attendant les évolutions du site internet (par exemple, si on souhaite obtenir des cartes de prospection ou des listes noires...).

Prospections

Roger Marciau : Il serait intéressant de se faire une idée des prospections effectuées par les CBN.

P. Chondroyannis : il faudrait en effet penser à la possibilité de mettre les pdf des prospections en téléchargement.

V. Boulet : On pourrait également voir comment organiser cette information sous forme synthétique (type « moyenne des prospections par département »...).

Statut d'indigénat

S. Weiss : comment va-t-on gérer le statut d'indigénat ?

V. Boulet : cette question complexe soulève en amont un problème de standardisation du levé d'information. Il faut que l'information ait été récoltée préalablement sur le terrain (ex : le sapin peut-être indigène ou non selon les localités) pour apparaître dans la base, or il n'existe pas aujourd'hui de protocole standard uniformisé et cohérent.

P. Chondroyannis : si l'information n'a pas été saisie en amont, l'espèce ressortira comme indigène dans la base.

L. Wlerick : sera-t-il possible de renseigner certaines observations d'espèces dont le statut d'indigénat est connu ?

V. Boulet : il faudrait voir si on peut a posteriori renseigner certaines informations (par exemple des données connues et présentes dans la base, mais dont on sait que le statut d'indigénat est erroné).

A ce niveau de la réunion, V. Boulet a également apporté une précision sur les problèmes d'indigénat que l'on pouvait rencontrer pour des espèces non exotiques, présentes à l'état naturel sur le territoire mais qui peuvent également être plantées.

Il sera difficile de faire cette distinction sur le site internet.

Métadonnée

M. Zylberblat : il faudrait pouvoir à terme ajouter une méthode en en-tête pour résumer la métadonnée.

Statuts de protections

Guillaume Chornion : le statut des espèces dans le tableau détaillé (recherche par thème) n'indique par forcément le statut de protection de l'espèce sur le territoire considéré. Sur la plateforme, le même statut apparaît quel que soit le site sélectionné, alors que les protections peuvent changer selon les localités régionales.

P. Chondroyannis et V. Bouillet : il serait en effet intéressant à termes de faire le lien entre la localité et la protection. Ces aspects pourraient apparaître dans un développement ultérieur. J.L. Carrio a précisé l'importance de créer des classes « espèces patrimoniales » plutôt que espèces protégées, afin d'éviter toute ambiguïté concernant les protections réglementaires.

L. Wlerick : comment apparaît une espèce concernée par plusieurs protections ?

V. Bouillet : l'espèce apparaît dans la plateforme sur plusieurs lignes (une ligne pour chaque protection). Il faudrait pallier ce problème d'affichage lors des améliorations de la plateforme. Les espèces déterminantes ZNIEFF et SCAP ne sont pas prises en compte pour le moment.

R. Marciau : est-il envisageable sur la plateforme de distinguer les espèces à statuts réglementaires des autres espèces, en fixant par exemple des codes couleurs pour les faire ressortir ?

Cet aspect pourrait être intéressant pour des aspects grand public type arrêtés cueillettes.

J. Delavie : dans cette optique, on pourrait penser le site pour qu'il puisse répondre aux enjeux à la fois des professionnels de la botanique, mais aussi du grand public et des élus.

Par exemple, on pourrait ajouter des informations simples type « cueillette interdite » pour une plante classée en Liste d'espèces protégées.

V. Bouillet et P. Chondroyannis : Les distinctions présentées sont envisageables, comme c'est le cas dans Silene aujourd'hui avec une couleur de police différente suivant le statut de l'espèce. On pourrait aussi mettre un lien interactif sur les statuts renvoyant sur les interdictions associées.

On pourrait également ajouter des infos bulles sans modifier la disposition de la page.

A ce stade de la réunion, un petit message de conclusion sur le développement de ces fonctionnalités très pointues a permis de recentrer le débat sur les grandes fonctionnalités de la plateforme.

V. Bouillet a précisé que toutes les idées développées étaient très riches, mais que ces développements ne pourraient pas rentrer dans le prix négocié pour la construction de la plateforme (70 000 euros), dont le rapport qualité prix était déjà très correct.

Il faudra par la suite résumer l'ensemble des remarques et cibler les priorités pour un développement ultérieur.

Partie recherche par site

J.L. Carrio a précisé de remplacer « Site CREN » par « Sites gérés par les conservatoires », car le lien entre le CREN et certains CEN n'est pas toujours évident.

P. Chondroyannis a réprécisé que l'intégration des sites ENS était actuellement en réflexion, mais qu'ils n'apparaîtraient sans doute pas dans la version 1 en raison de l'hétérogénéité et du manque d'information existants (les catégories ENS ne sont pas toujours précisées, certains départements n'ont pas de cartographie, les objets ardéchois sont disproportionnés, tous les objets des sites ENS 42 n'ont pas de noms affectés...)

Delavie : Y'a-t-il des possibilités d'export des listes d'espèces affichées.

V. Bouillet : Oui, il est possible d'exporter ces listes au format générique "csv".

Temps d'affichage

J.L. Carrio : quel sera le temps nécessaire pour interroger une carte quand toutes les espèces seront intégrées.

V. Boulet : la plateforme PIFH n'est encore que sur un serveur de développement, et le temps d'affichage des pages sur le serveur de production devrait être réduit.

V. Boulet a précisé que certaines options de recherche n'étaient délibérément pas installées dans le moteur cartographique pour respecter les critères du CNIL.

Il a également dit que la cartographie présenterait à terme des filtres lors de sa sortie, pour éviter un empilement d'objets (polygones) trop importants sur la carte.

3- Présentation des grands chantiers techniques (15h30-16h30)

En raison de la justesse du « timing », la présentation générale des chantiers (articulation...) a été écourtée afin de centrer le débat sur les sujets eux-mêmes. Néanmoins, en raison de la taille du département, la pertinence de la méthode atteint ses limites.

[Lien](#)

Révision de la méthodologie listes rouges flore (T. Legland)

Une présentation de la méthodologie nationale (basée sur le document de la FCBN), ainsi que du catalogue de la flore vasculaire de Rhône-Alpes, récemment publié par les deux Conservatoires botaniques nationaux de Rhône-Alpes, a été effectuée.

[Lien](#)

Questions

Lien avec les listes départementales

J. Bordon : les espèces de la liste rouge à réviser intégreront-elles les espèces de la liste départementale de l'Ain ?

P. Chondroyannis : La méthodologie nationale de révision des listes rouges, fondées sur les critères UICN, ne peut s'appliquer sur des territoires infra-régionaux. Il sera possible d'envisager des déclinaisons départementales de la future liste régionale ; c'est un des points à examiner en groupe de travail.

Question : pourrait-on se servir de la méthodologie régionale présentée au niveau d'un département ?

T. Legland : il est possible de repartir du schéma général présenté, mais il faudra adapter la méthode au département (réadapter les seuils...).

V. Boulet a précisé l'importance de tels outils pour l'homogénéisation des listes sur le territoire (besoin d'une méthodologie UICN standard).

Autre point : les méthodologies présentées par les Conservatoires botaniques seront soumises au CSRPN avant leur validation officielle (prévision fin d'année).

Délai

E. Broutin s'interrogeait sur la date de sortie de la première version d'une liste rouge régionale en Rhône-Alpes.

P. Chondroyannis et T. Legland ont précisé que ce travail faisait partie de la programmation 2011, avec une maquette technique à fournir début 2012, puis validation par la DREAL avec présentation en CSRPN.

L'utilité des listes rouges a conduit le débat vers les mesures de protection qui peuvent découler des listes, pour protéger les espèces.

A ce titre, R. Marciau s'interrogeait sur ce qui pouvait se passer si une espèce disparaissait d'un APPB qui avait été pris spécifiquement pour elle.

J.L. Carrio a répondu que ce type de cas s'était déjà présenté. Pour le moment, les arrêtés sont toujours en place en attendant une prospection plus importante. Une remise en question de ces arrêtés à terme ne serait en tout cas pas à exclure.

Bryoflore

L. Wlerick : sera-t-il possible de mettre en place des méthodologies de listes rouges et d'espèces protégées incluant les mousses (listes nationales et régionales).

V. Boulet : la connaissance de la bryoflore nationale et régionale est encore trop lacunaire. Pour le moment, la commande du Ministère en charge de l'écologie ne concerne que la flore vasculaire.

T. Legland : on peut supposer de l'intégration des bryophytes de la directive Habitats dans une future liste.

Lien entre les listes rouges et les listes d'espèces protégées

J. Bordon : comment les listes d'espèces protégées peuvent elles évoluer en parallèle aux listes rouges ? Plus concrètement, une modification dans les listes rouges peut elle entraîner une modification dans les listes d'espèces protégées ?

V. Boulet a répondu, en adéquation avec la présentation de T. Legland, que le classement d'une espèce en liste d'espèces protégées devait en effet découler du travail sur les listes rouges.

Il est toutefois important de bien distinguer les objectifs de ces 2 outils, de portée juridique pour les listes d'espèces protégées, et de dispositif d'alerte pour les listes rouges.

Mise à jour des listes

M. Isenmann s'interrogeait sur la périodicité de mise à jour des listes.

P. Chondroyannis et T. Legland ont précisé que la périodicité nécessaire des révisions n'a pas été intégrée dans la méthode actuelle.

Critères de la méthodologie

V. Augé : d'autres critères que la rareté ou la vulnérabilité sont ils pris en compte dans les listes ?

T. Legland a renvoyé à la méthodologie de classification UICN, en précisant que la rareté et la vulnérabilité étaient pris en compte jusqu'aux critères V et NT (Nearly Threaten)

Calcul de la fréquence par maille

L. Wlerick : comment est calculée la fréquence par maille dans la méthodologie ?

T. Legland : par utilisation de la distribution des taxons à la maille kilométrique

P. Chondroyannis a bien rappelé l'importance d'une expertise régionale à ce niveau.

B. Bal a insisté sur l'intérêt de faire participer des botanistes en priorité, même si ces derniers n'étaient pas des professionnels de l'informatique, à l'image de D. Jordan.

Révision de la méthodologie liste rouge habitats (A. Mikilajczak)

La présentation concernait les inventaires "habitats" de Rhône-Alpes (900 habitats au total dans la région, avec un travail sur deux tiers pour le moment), et apportait les éléments de méthodologie pour comprendre l'élaboration d'une liste rouge régionale.

[Lien](#)

Questions

La méthodologie au niveau national

La méthodologie "liste rouge des habitats" est elle nationale ?

A. Mickolavjack : Oui, le projet s'inscrit dans une perspective d'approche nationale, mais la méthodologie n'est pas encore standardisée.

V. Boulet a précisé que le projet n'était pas encore validée coté UICN, et qu'aucune proposition de méthodologie nationale standard n'existait pour le moment.

J.L. Carrio a également précisé l'importance la connaissance la plus complète possible des habitats avant de pouvoir appliquer une méthodologie précise.

Lien avec le travail réalisé en Isère

A Callec s'interrogeait sur le lien entre le travail réalisé en Isère par J.C. Villaret et la méthodologie présentée.

A. Mickolavjack a répondu que le lien était direct, puisque le travail en Isère avait directement permis d'alimenter le travail régional.

P. Chondroyannis a précisé que la démarche répondait au même besoin, mais à des échelles différentes, et que l'Isère avait été pionnier dans la démarche.

Présentation des listes d'espèces sensibles (J. Hareng)

Afin de garder un contrôle de la donnée dans le cadre du Pôle flore, une liste d'espèces sensibles dont les données diffusées seraient dégradées pourrait être mise en place.

Les avantages et inconvénients d'une telle liste ont été brièvement rappelés.

Il est proposé de confier au groupe de travail flore une réflexion sur les mesures à mettre en place.

[Lien](#)

Constitution des groupes de travail

Deux groupes de travail vont être constitués afin de mener une réflexion partenariale sur les chantiers techniques sus-présentés dans ce compte-rendu.

Un premier groupe inclura le chantier de révision de la méthodologie liste rouge, dont la problématique des espèces sensibles, et le second se centrera sur la réflexion d'une méthodologie pour la liste rouge "habitats".

L'objectif de ces groupes est de mener une réflexion participative sur ces grands sujets, et d'aiguiller le travail des Conservatoires botaniques dans ces thématiques.

Les membres qui s'inscrivent s'engagent donc à suivre ces chantiers sur plusieurs réunions annuelles, dont deux sont programmées pour 2011 (pour chacun des deux groupes de travail).

Les membres suivant se sont (ou on été) proposés lors du Comité :

1) « Groupe de travail Liste rouge flore et liste d'espèces sensibles »

Bernard Bal – Asters

Frappa Fabrice - Conseil Général de la Loire

Frédéric Gourgues – Gentiana

Jacques Henri Leprince – FRAPNA 07

Nicolas Guillaume - CBNMC

Philippe Antonetti - CBNMC

Roger Marciau – Avenir

Stéphane Weiss - Communauté urbaine du Grand Lyon

Thierry Delahaye (proposition Vincent Auge) - PN Vanoise

Thomas Legland - CBNA

2) « Groupe de travail Habitats »

Alexis Mikolajczak -CBNA

Guillaume Choisnet -CBNMC

Nicolas Guillaume - CBNMC

Vincent Auge - PN Vanoise

Il sera par ailleurs fait appel à volontaires auprès des adhérents potentiels au Pôle pour intégrer ces 2 groupes de travail, dont les dates de réunion (2 d'ici la fin de l'année) feront l'objet d'un doodle par J. Hareng, auprès des volontaires qui se sont exprimés en séance.